

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 10/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS - PREFECTURE  
 24 MARS 2016  
 MONTBELIARD

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 29/02/2016	L'an deux mil seize le dix mars à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 10/03/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 20          Votants : 26          Ayant donné procuration : 6          Absents excusés : 7          Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, FRANÇOIS Claudine, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.  <i>Étaient représentés :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.
<b>OBJET :</b>  <i>Convention d'éditions – revue municipale 2016</i>	<i>Procurations données :</i> - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, - BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, - BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - GORGULU Alpay a donné procuration à JELIC Céline, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à GIRARD Jean-Claude.  <i>Absent excusé :</i> SEGAUD Grégoire.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	<b>Monsieur Grégory GLAB</b> est nommé secrétaire de séance.

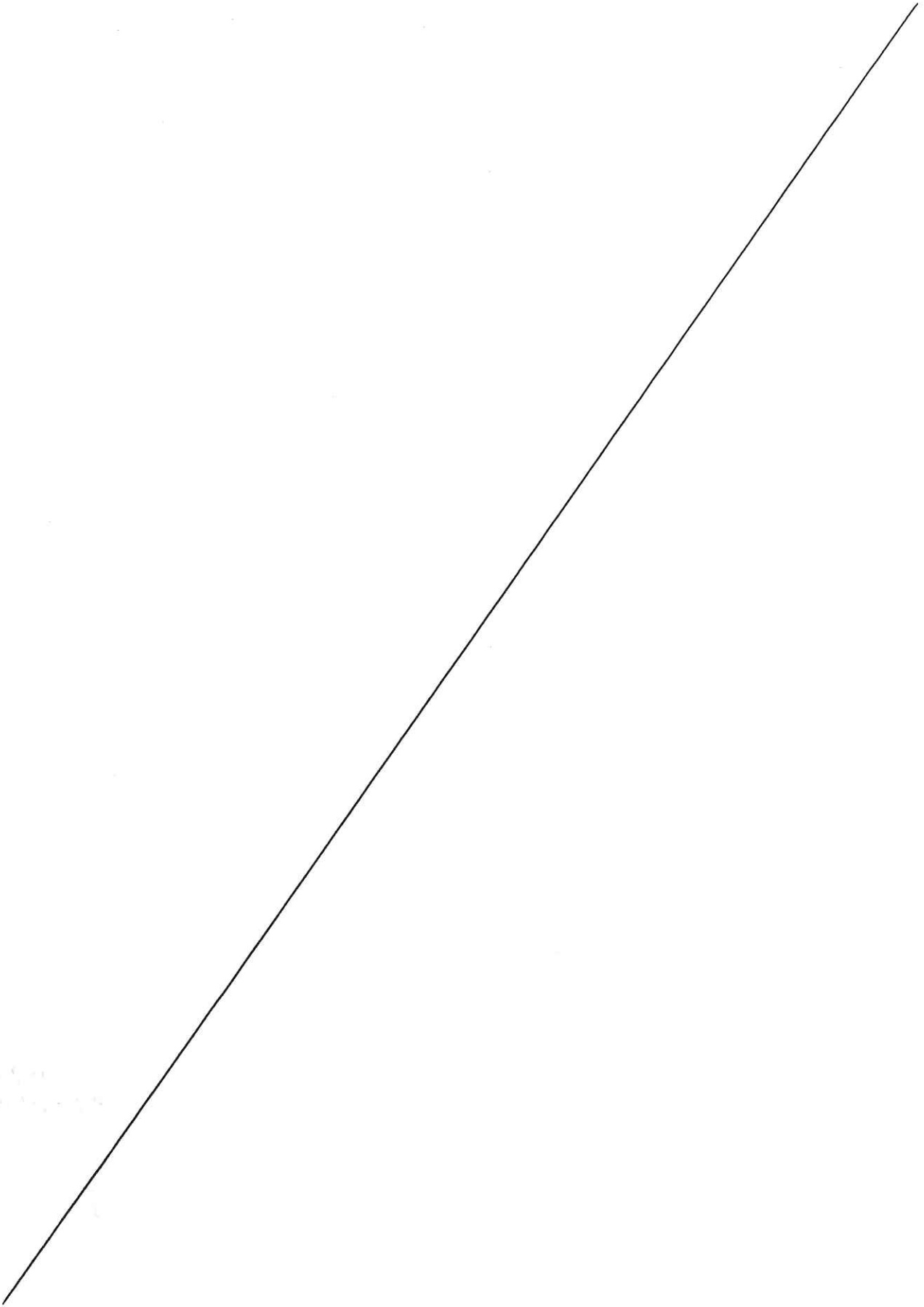
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, autorise Madame le Maire à signer la convention d'édition gratuite 2016 entre la Commune et la Société COM'UNE sise à Rognes (13) concernant la revue municipale annuelle, en 2 000 exemplaires.

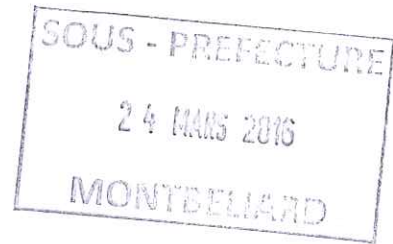
Fait et délibéré à Bavans, le 10/03/2016  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 10/03/2016  
 Publiée le 10/03/2016  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
 Le Maire

*[Signature]*





## REVUE MUNICIPALE de BAVANS - 25550

### CONVENTION D'EDITION GRATUITE

#### ENTRE LES SOUSSIGNES :

- D' une part, LA MAIRIE DE BAVANS 25550, dit le Prescripteur.  
Représentée par Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.

- D'autre part, la Société COM' UNE - 560, route de Lambesc - 13840 - ROGNES.  
Représentée par Monsieur Christian TAILLARD, Gérant.

#### IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. Le Prescripteur décide d'éditer UNE REVUE MUNICIPALE dont il confie la réalisation exclusive à COM' UNE pour trois éditions annuelles.
2. COM' UNE s'engage à prendre entièrement à sa charge les frais d'édition : composition, montage, impression, livraison. Le financement sera assuré par la vente d'espaces publicitaires dont COM' UNE à la charge de réunir la clientèle.
3. Caractéristiques techniques de la publication :
  - Type : REVUE MUNICIPALE
  - Périodicité : ANNUELLE
  - Format : 21x29.7 cm. fermé
  - Impression : Couverture quadrichromie sur papier 250 grammes recyclé Cyclus Print  
Intérieur quadrichromie 28 pages sur papier 135 grammes recyclé Cyclus Print.
  - Tirage : DEUX MILLE exemplaires.
4. Le Prescripteur s'engage à fournir à COM' UNE :
  - une lettre accréditive en trois exemplaires
  - la liste de ses fournisseurs
  - les documents nécessaires à la réalisation de la publication commandée.  
Lesdits documents (textes, dessins, photographies ...) devront être libérés de tout droit de reproduction.
5. COM' UNE adresse au Prescripteur, avant impression, une épreuve complète de la publication commandée. Cette épreuve, après correction, doit être retournée avec la mention "bon à tirer" dans un délai de 5 jours.
6. COM' UNE assume l'entière responsabilité commerciale et administrative de l'édition et réalise à ses frais :
  - les "Bons à Tirer" publicitaires, adressés aux annonceurs
  - l'envoi, à parution, d'un exemplaire de la publication à chaque annonceur

Fait en deux exemplaires, le : 04 Décembre 2015

#### Pour le Prescripteur

Signataire : .. Agnès TRAVERSIER ..  
Qualité : .. Maire ..  
(Signature et cachet)



#### Pour COM' UNE

Signataire : Christian TAILLARD  
Qualité : Gérant  
(Signature et cachet)

COM' UNE SARL au capital de 8.000€  
660, route de Lambesc - 13840 - ROGNES - Tél: 04 42 26 00 12  
Siret: 507 773 117 00018 - Code APE: 5814Z

SARL COM' UNE ■ 560, route de Lambesc ■ 13840 ROGNES

Tél. 04 42 26 00 12 ■ Mobile 06 11 57 17 83 ■ Fax 09 71 70 25 58 ■ Site web : [www.com-une.fr](http://www.com-une.fr) ■ Email : [com-une@orange.fr](mailto:com-une@orange.fr)

SARL au capital de 8000 euros - RCS Salon - SIRET 507 773 117 00018



## REVUE MUNICIPALE de BAVANS - 25550

### PLANNING D'EDITION 2016

<b><u>PRESCRIPTEUR</u></b>	: MAIRIE DE BAVANS - 25550
. ADRESSE	: Rue des Fleurs
. NOMBRE D'HABITANTS	: 3.715
. RESPONSABLE DE L'EDITION	: Monsieur Bernard DURY, Maire Adjoint
. TELEPHONES	: 03.81.96.26.21 (Mairie)
. EMAIL	: <a href="mailto:bernard.dury@wanadoo.fr">bernard.dury@wanadoo.fr</a>
<b><u>PUBLICATION</u></b>	: REVUE MUNICIPALE
. TITRE	: BAVANS la Revue - Edition 2016
. FORMAT	: 21x29.7 cm. fermé
. ESPACES PUBLICITAIRES	: 2°, 3° et 4° de couverture et intérieur.
. IMPRESSION	: Couverture quadrichromie sur papier 250 gr recyclé Cyclus Print Intérieur quadrichromie 28 pages sur papier 135 gr recyclé Cyclus Print
. NOMBRE D'EXEMPLAIRES	: 2000 (Deux mille)
. PRECEDENTE PARUTION	: 2015
. PERIODICITE	: Annuelle
. FINANCEMENT	: Par régie publicitaire, pas de participation du Prescripteur.

<b><u>CALENDRIER</u></b>	
. DATE DE REMISE DE LA LETTRE D'ACCREDITATION	: DECEMBRE 2015
. DATE DE REMISE DE LA LISTE DES FOURNISSEURS	: FAIT
. PERIODE DE PROSPECTION PUBLICITAIRE	: JANVIER 2016
. DATE DE REMISE DES DOCUMENTS A COM' UNE	: FEVRIER 2016
. DATE DE PARUTION	: MARS 2016

#### **BONS A TIRER**

Avant impression, COM' UNE adressera au Prescripteur les bons à tirer nécessaires pour vérification et correction. Le B.A.T. final sera adressé à COM' UNE avec la mention " bon à tirer".

Fait en deux exemplaires, le 04/12/2015  
Pour le prescripteur, nom du signataire Agnès TRAVERNIER  
Qualité Maire

(Signature et cachet)

